

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'École Supérieure
du Professorat et de l'Éducation
Séance du 25 Juin 2014

Seize membres du Conseil sur 24 étaient présents ou représentés, trois procurations ont été enregistrées.

Membres désignés par Mme la Rectrice

Monsieur Pierre-Alain CHIFFRE : IA-IPR de lettres, Directeur de la DAFOP
Madame Anne DAUVERGNE : IA-IPR d'anglais, Co-doyenne
Monsieur Bruno HEIN : Proviseur du lycée Charles de Gaulle à Dijon
Monsieur Guillaume LION : IA-IPR d'histoire-géographie, Délégué Académique Numérique
Madame Sophie PROST : IEN-ETEG SBSSA, Co-doyenne

Membres désignés par M. Le Président de l'uB

Madame Claire CACHIA : Maître de Conférences, Directrice du département Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation
Madame Marie-Geneviève GERRER : Maître de Conférences, Vice-présidente du conseil d'administration
Monsieur Thierry HOHL : PRAG, Chercheur associé au centre Chevrier
Madame Elsa LANG RIPERT : PRCE, Directrice du département MEEF - Procuration Mme Séverine MILLOTTE
Madame Séverine MILLOTTE : Maître de Conférences, LEAD
Madame Jacqueline MOREAU : Maître de conférences, Directrice du département Sciences de l'Éducation
Monsieur Max NOUBEL : Maître de Conférences en musicologie
Madame Véronique PARISOT : Maître de Conférences, Directrice du département Diderot

Membres désignés par les membres du Conseil d'école

Monsieur Vincent BONNAIRE : Chargé de mission Union Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) de Côte d'Or
Madame Odile GUERIN : Présidente régionale de la Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (P.E.E.P.) – Procuration Monsieur Bruno HEIN
Monsieur Michel MORINEAU : au titre de l'Éducation populaire - Procuration M. Max NOUBEL

Membres invités permanents

Monsieur Jean-Denis DETRAIT
Mme Sophie MORLAIX

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1 - Approbation du compte-rendu du COSP de l'ESPE du 7 Mai 2014
- 2 - Restitution des travaux des conseils de perfectionnement
- 3 - Questions diverses

Après s'être assuré du quorum, Monsieur Max NOUBEL, Président du COSP, ouvre la séance.

1 - Approbation du compte-rendu du COSP de l'ESPE du 7 Mai 2014

Le procès-verbal de la séance du 7 Mai 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 – Restitution des travaux des conseils de perfectionnement

Enseignements transversaux : modification commune à toutes les maquettes des Masters MEEF (premier degré, second degré, encadrement éducatif)

M. Max NOUBEL indique que ce point a été discuté en réseau SHS et approuvé à l'unanimité. Il s'agit pour le M1 de l'inversion de 2 modules d'enseignement en S1 et en S2 :

L'UE5 - semestre 1 "module du socle commun d'évaluation" passe au semestre 2

L'UE10 - semestre 2 "Sciences Humaines et Sociales appliquées à l'éducation, approche historique et sociologique des publics" passe au semestre 1

La modification de la maquette implique un alourdissement du semestre 1 de 12 Heures.

Plusieurs argumentations ont prévalu à cette modification. Au S2 les étudiants sont centrés sur le concours, une formation plus théorique peut leur sembler moins utile à une échéance proche du concours. Il est plus intéressant de présenter les gros modules plus tôt dans l'année ce qui permet ensuite de mieux approcher les questions plus spécifiques, ici le socle commun. Cette plus grande pertinence pédagogique trouve sa place dans le calendrier général de la formation.

2

① Formation premier degré

Les différents items de ce conseil de perfectionnement résultent d'un questionnaire diffusé auprès des étudiants de M1.

Volume horaire des enseignements

Mme Séverine MILLOTTE indique que ce problème de volume horaire dans certains enseignements, et notamment dans la préparation aux oraux, est un thème récurrent. Il fera l'objet d'une réflexion lors de la mise en place de la licence.

L'évaluation

Remarque du CPER : "une attention particulière sera portée à la colonne "évaluation" dans la maquette premier degré pour proposer au COSP des regroupements de disciplines dans les UE où cela sera possible" (rappel est fait que les CC doivent comporter deux notes... il faudra donc veiller à certains regroupements pour éviter de démultiplier les évaluations en CC et limiter par exemple le nombre de dossiers...)"

Mme Séverine MILLOTTE ajoute qu'il s'agit là d'une modification de maquettes. Les étudiants sont évalués dans chaque module, multipliant ainsi la charge de travail. Il est donc proposé d'agréger plusieurs modules de sorte qu'il n'y ait qu'une seule note pour l'ensemble. Il faudra néanmoins rester vigilant sur l'évaluation en contrôle continu qui implique 2 notes sur un semestre.

La question des stages et des ateliers de pratique pédagogique

Remarque du CPER : "L'allongement de la durée du stage du S1 et la diminution de la durée du stage du S2 nécessite un rééquilibrage de la répartition horaire des heures de « préparation à l'exercice professionnel » (un glissement de 2 heures entre le S2 et le S3 sera présenté au COSP du 25 juin)"

Mme Séverine MILLOTTE explique qu'il semblait plus équilibré de proposer un rythme de 2 semaines de stage/2 semaines de cours plutôt qu'1 semaine de stage/3 semaines de cours. En effet, au premier semestre, les étudiants sont placés en situation de pratique professionnelle à la fin de la semaine de stage, ce qui semble quelque peu difficile. Cette modification s'intègre parfaitement dans les emplois du temps. Le glissement des 2 heures a fait l'objet d'une discussion avec les équipes du Rectorat.

M. Guillaume LION demande s'il existe une synthèse qui présenterait les différents éléments tels que le nombre de notes, d'évaluations, les glissements entre le S2 et le S1....

Mme Séverine MILLOTTE indique que les maquettes fiches filières sont en cours de modifications mais ne sont pas complètement validées. En effet, certains glissements entraînent des changements de coefficient qui nécessitent un travail afin d'assurer l'équilibre entre les semestres.

② Formation second degré Conseillers Principaux d'Education

3

"Demande d'une mutualisation des enseignements transversaux dans le Master EnEdu avec les Masters de la mention « second degré ». L'objectif est de donner une culture commune".

M. Thierry HOHL souligne que tout ce qui vise au développement d'une culture commune (meilleure connaissance entre le 1er et le 2nd degrés, entre les métiers, entre la vie scolaire et les enseignants...) et contribue à créer une communauté éducative dans un établissement semble aller dans le bon sens.

"Il serait également envisageable que les stages permettent aux étudiants du Master EnEdu d'être en situation d'observation de séquences d'enseignement".

Mme Anne DAUVERGNE s'interroge sur cette mise en situation d'observation de séquences qui implique de solliciter des enseignants de bonne volonté qui accueilleraient les stagiaires CPE. Il faut donc définir quand, sur quel temps, avec quels enseignants...

M. Guillaume LION ajoute que la perspective d'envoyer les CPE stagiaires observer les séquences d'enseignement, les enseignants stagiaires observer le fonctionnement d'une vie scolaire, est une très bonne idée. Cependant, il reste à l'opérationnaliser et à préciser les objectifs à atteindre, le volume horaire... Il remarque également que certaines propositions sont pratiquement finalisées et s'appliqueront dès septembre alors que d'autres ne sont encore que des pistes à approfondir.

Mme Sophie MORLAIX indique que certaines modalités ont été étudiées afin d'évoluer rapidement et concrètement. Il reste néanmoins toute la réflexion sur le long terme et la piste

évoquée par le conseil de perfectionnement CPE en est une. Elle rappelle que ces CPER se sont réunis dans un temps très contraint.

"Si les propositions sont validées et si les conditions énoncées sont remplies, les modifications suivantes seront faites dans la maquette du Master EnEdu : le passage sur les conditions de stage sera modifié"

M. Guillaume LION signale qu'à partir du moment où il y a consensus au sein du conseil de perfectionnement, il est d'accord sur le principe. Néanmoins, il aimerait des précisions sur ce que l'on entend par "le passage sur les conditions de stage sera modifié". S'agit-il de la durée, d'un rééquilibrage en M1 entre la durée du stage en S1 et en S2, est-il fait référence au stage d'observation des pratiques d'enseignement... Il ajoute que tout en s'efforçant de s'adapter, il faut néanmoins un minimum d'harmonisation.

Mme Sophie MORLAIX indique que le COSP ne peut se prononcer, faute d'éléments concrets. L'ESPE essaie de créer une simplification et une lisibilité beaucoup plus importante, en rationalisant les dates de stage. Elle s'est engagée en début d'année à établir un vademecum et un mini cahier des charges recensant les différents types d'étudiants (lauréats ou échec au concours, M1, M2 MEEF, Prof 1er degré, 2nd degré, CPE...) les périodes et genres de stage. Il faut donc s'appuyer sur ce récapitulatif et rendre les modifications visibles.

M. Thierry HOHL précise qu'il y a des changements sur ce master CPE valables pour tous les masters et pense que le COSP peut s'engager sur ces modifications communes. Pour le reste, il faut plus de précisions.

4

③ Formation second degré documentation

"L'assiduité des étudiants aux modules transversaux"

Ce problème est récurrent à l'ensemble des masters enseignement et touche les modules transversaux mais également le disciplinaire. Mme Sophie MORLAIX signale que l'avis du COSP est demandé sur ce problème d'assiduité des étudiants qui privilégient le stage et se dispensent d'un certain nombre de cours compte tenu des maquettes très chargées. Le COSP pourrait être force de proposition pour voir comment les motiver et les inciter à assister aux modules transversaux qu'ils considèrent comme secondaires.

Mme Marie-Geneviève GERRER précise que la situation devrait s'améliorer quand la L3 sera bien définie. Les étudiants qui passent le concours se sentent effectivement plus impliqués par tout ce qui y est directement lié. Il faudrait une certaine progression, un M1 réservé à des enseignements directement liés au concours, la théorie et les domaines plus abstraits seraient abordés en M2. D'autre part, il faudrait demander au CIPE d'élaborer un questionnaire pour préciser les attentes des étudiants pour vraiment bien cibler leurs problèmes.

Mme Sophie MORLAIX pense qu'il faut tenir un discours commun universitaires et professionnels de terrain. Il faut attirer l'attention des étudiants sur la nécessité d'avoir du recul avec un certain nombre de contenus.

M. Guillaume LION ajoute que tous les acteurs doivent être persuadés que la compétence professionnelle dans les métiers de l'éducation s'articule entre les apports théoriques, la didactique, la pédagogie, la pratique de terrain. Il ne faut pas fléchir sur cette nécessité

d'apports théoriques qui est le cœur du métier de la formation professionnelle. C'est évidemment en très grande partie dans la continuité depuis la L3 jusqu'à la formation continue qu'il faut entretenir ses apports.

Mme Séverine MILLOTTE indique qu'une manière de montrer concrètement aux étudiants l'importance des SHS implique peut être que l'équipe pédagogique revoie les maquettes au niveau des coefficients.

"Grande diversité des contenus entre les cours d'un même module transversal (pour un même intitulé de cours, des groupes et des enseignants différents)"

M. Thierry HOHL indique que la remarque paraît juste et qu'il faut une réflexion sur le contenu commun.

"Le stage de 2 semaines en continu sera plus favorable en collège - le stage filé gagnera à être réservé au lycée : sur une longue période, l'inscription de séances pédagogiques sera plus aisée à prévoir".

M. Thierry HOHL précise qu'il est malheureusement impossible de se passer d'un cadre commun. C'est une réflexion globale qui doit être menée dans les conseils de perfectionnement (poids des stages qu'est-ce qu'un stage, qu'est-ce qu'on en attend...).

④ Formations second degré histoire-géographie, éducation musicale

5

"Master MEEF Musique : modifications de certains intitulés d'UE disciplinaires (ESPE et UFR) pour une mise en conformité avec les nouvelles exigences des épreuves du CAPES et les programmes d'Education musicale au collège".

M. Max NOUBEL précise qu'il s'agit de modifications d'intitulé de maquettes, tel que "solfège" devient "formation de l'oreille" "relevé d'extraits musicaux" – "Préparation à la dissertation" devient "culture musicale et artistique" – "Accompagnement piano" devient "accompagnement répertoire vocal"...

"Changement du responsable UFR du Master MEEF Musique qui, selon le souhait de l'UFR SHS, doit être un maître de conférences".

M. Max NOUBEL signale que la désignation du co-porteur UFR n'est pas finalisée.

⑤ Formation second degré langues anglais, allemand, espagnol, italien

"Nécessité de pérenniser les tuteurs"

M. Max NOUBEL précise que cette réflexion est menée avec tous les IPR.

"Propositions de modifications des fiches filières

UFR : dans l'UE4, recherche a dysfonctionné : on envisage de dédoubler 12h sur les 18 avec 1 gr recherche et 1 gr MEEF : avec Mme Voise en didactique en langues étrangères. Les 6 heures de recherche seront optionnelles. Cela ne donne pas de changement sur la fiche filière.

Mme Sophie MORLAIX s'interroge sur les 6 heures de recherche qui deviennent optionnelles, ce qui semble contraire à l'esprit des masters MEEF dans lesquels le nombre d'heures dédié à l'initiation à la recherche est fixe.

Mme Marie-Geneviève GERRER précise qu'à partir du moment où il y a plus de 35 étudiants, le dédoublement est pris en charge par l'université. Ici, c'est peut-être le terme optionnel qui est mal choisi.

M. Max NOUBEL signale qu'au vue des difficultés, il faudrait songer à inviter à l'avenir chaque porteur de maquette.

"Impossibilité de partir à l'étranger entre le M1 et le M2 si on est admis"

Mme Marie-Geneviève GERRER demande s'il n'est pas possible d'introduire entre le M1 et le M2 une sorte d'arrêt d'études qui pourrait prendre la forme d'un DU. Les étudiants partiraient en stage linguistique en tant qu'assistant à l'étranger pour revenir ensuite en M2.

Concernant le stage à l'étranger, Mme Anne DAUVERGNE précise qu'à l'heure actuelle, il est impossible de reporter le stage entre le M1 et le M2, notamment pour les étudiants linguistes.

⑥ Formation second degré lettres

"Meilleure concertation sur les emplois du temps avec un temps de travail en amont afin que l'enseignement disciplinaire ne soit pas seulement contraint à se placer en dernier".

6

M. Thierry HOHL désire clarifier cette question des emplois du temps. En M1, les cours ESPE sont fréquemment placés en dernier. En M2, l'ensemble de contraintes - 3 jours de formation et 1 journée consacrée à l'enseignement transversal pour tous les étudiants de tous les parcours – ne laisse plus le choix. Il s'avère que le nombre d'heures liées à l'UFR est important en M2 et c'est une vraie difficulté.

Mme Marie-Geneviève GERRER précise qu'autant pour les stages il n'y a peut-être pas eu assez de concertation avec les UFR, autant pour les emplois du temps il y a eu des réunions pour bien définir les jours.

"La demande d'une prise en compte dans la notation de toutes les matières d'une véritable maîtrise de la langue".

M. Guillaume LION rappelle que tous les inspecteurs, toutes disciplines confondues, font des remarques sur la maîtrise de la langue qu'elle soit orale ou écrite. C'est crucial dans le métier d'enseignant.

M. Thierry HOHL indique que sur ce point le COSP doit avoir une réflexion et produire une politique globale applicable à l'ensemble.

Mme Séverine MILLOTTE propose que la maîtrise de la langue fasse l'objet d'un barème qui serait ajouté dans les annexes sur les modalités des contrôles de connaissance.

M. Jean-Denis DETRAIT souligne qu'il faut que ce soit inscrit sur les fiches filières.

⑦ Formation second degré mathématiques, sciences

La problématique des stages, les oraux blancs, l'organisation de l'emploi du temps, les cahiers des charges tuteurs sont signalés dans ce CPER. Ces points ont été largement évoqués et le COSP doit y réfléchir.

⑧ Formation second degré Sciences de gestion

Idem

⑨ Formation second degré adaptation scolaire aux situations de handicap

"Un master complet (1 et 2) peut être proposé, sous une forme qui soit adaptée à la pluralité du public visé (des étudiants, des salariés)"

Mme Sophie MORLAIX rappelle que le master EDH concerne les publics en difficulté et était offert en formation continue pour les spécialistes de l'enseignement spécialisé ou pour des personnes qui voulaient se spécialiser dans l'enseignement spécialisé. Il n'a pas fonctionné cette année faute de public. Le CPER s'est donc réuni afin d'envisager l'avenir : poursuite ou non de ce master, comment faire pour capter un public plus large, quelles propositions faire dans la perspective du prochain contrat quadriennal à la rentrée 2016. Ce conseil de perfectionnement a mené une réflexion pour proposer un master à visée plus large, peut être en partenariat avec l'université de Franche-Comté, et a étudié le tuilage avec la L1-L2-L3 Sciences de l'éducation dans laquelle un certain nombre d'options sera proposé. Le COSP n'a pas vraiment de position à prendre.

7

Mme Séverine MILLOTTE précise que ce master EDH est vraiment adossé à la formation CAPASH qui donne l'opportunité de valider le master EDH. Les cours sont les mêmes, ce qui diffère ce sont les évaluations et des exigences plus élevées au niveau du mémoire et de la soutenance. L'idée est de déconnecter le master EDH de la formation CAPASH pour créer un véritable master en 2 ans qui serait ouvert à un public différent.

⑩ Formation ingénierie des métiers de la culture

Mme Véronique PARISOT précise ces deux points :

- Modification du calendrier universitaire

Après une période initiale de 4 semaines de cours, les étudiants en M2 sont en alternance (15 jours de cours, 15 jours de stage), l'année universitaire se terminant par un stage long de 4 mois. Or, il se trouve que les 15 premiers jours d'avril correspondent à une période de cours. Afin de leur permettre de débiter leur stage au 1^{er} avril, les étudiants demandent à inverser ces 2 périodes, c'est-à-dire cours durant tout le mois de mars et stage à partir du 1^{er} Avril. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des membres du CPER.

- Modification maquette

L'année dernière, à la suite de l'intégration de l'IUP Diderot à l'ESPE, 1 enseignant a demandé à être affecté à l'UFR Sciences Humaines. L'option muséologie-patrimoine devait alors rejoindre cette UFR dans le cadre de la mise en place d'une filière spécifique. Il a donc fallu différencier la maquette du M1, les étudiants ayant jusqu'alors le choix entre l'option spectacle vivant et muséologie-patrimoine. Le principe de l'option a été supprimé, les cours de muséologie-patrimoine et de spectacle vivant ont été maintenus et rendus obligatoires pour tous les

étudiants de façon à ce qu'ils bénéficient de la formation la plus générale possible. L'intitulé d'un enseignement a été transformé en "l'image dans les arts visuels".

Or, il se trouve que cet enseignant est resté affecté au département Diderot et a demandé le rétablissement de son cours sous condition de n'enseigner qu'à des étudiants spécialisés. Le CPER a donc décidé de rétablir cette option de 12 Heures en M1 et de maintenir un cours muséologie-patrimoine pour l'ensemble des étudiants.

D'autre part, dans l'ancienne maquette, les étudiants pouvaient choisir entre patrimoine immatériel, culture scientifique et technique ou patrimoine mondial. Cela entraînait 25 heures optionnelles X 3 pour une dizaine d'étudiants, ce qui était ridicule. La solution apportée est de proposer aux étudiants d'assister à tous les cours. Ca ne change rien pour les maquettes.

⑪ Formation second degré EPS

Mme Sophie MORLAIX indique que le conseil de perfectionnement d'EPS ne s'est pas réuni. Il faudrait qu'à partir de septembre tous les conseils de perfectionnement fonctionnent de façon plus structurée car la mise en place des CPER est un exercice à affiner.

⑫ Formation éducation-formation

Mme Sophie MORLAIX aborde le dernier conseil de perfectionnement formation éducation-formation. Ce CPER regroupe 3 masters : master recherche en éducation, et les 2 masters de Diderot "pilotage du système éducatif" et "conseil consultant responsable formation". Les maquettes des 3 masters ont été présentées, notamment aux collègues du Rectorat et aux personnalités extérieures, de sorte que chacun en prenne connaissance. Il n'y a pas eu de modifications proposées sur les maquettes si ce n'est des noms d'intervenants. La réflexion s'est engagée sur l'avenir puisque le contrat quadriennal doit être renouvelé en 2016. Il va donc falloir très vite envisager un travail sur les maquettes de formation en masters afin de faire évoluer l'offre. Il faut donc analyser ce qui pourrait être utile pour les étudiants du master recherche, pour les étudiants du master pilotage... Ces échanges ont été constructifs et laissent présager un avenir riche et prometteur.

- Date du prochain COSP : le Lundi 1er Septembre 2014 à 14 H 00
- Points à aborder :
 - Questionnaire assiduité et réponses apportées
 - La place des stages
 - Maîtrise de la langue
 - Point sur les M2 non finalisés
 - Point sur les porteurs de maquette

La séance est levée à 11 heures.

Le Président du Conseil d'Orientation Scientifique et
Pédagogique de l'ESPE

Max NOUBEL